

Nom	P	A	E	Nom	P	A	E	Nom	P	A	E
BEAUMONT Christian		X		COURTIN Pascal	X			PROUX Jacky	X		
BERGEAULT Herve	X			DENIAU Eric	X			TOURNEMICHE Nicolas	X		
BERGEAULT Stéphane			X	DENULLY Alain			X	SOUCHU Anthony	X		
CARATY David	X			DROUAULT Dominique	X			GERARD Arnaud		X	
CATHELIN Denis	X			HORNN Pascal	X			BARILLER Guillaume	X		
VIVIEN Cathelin		X		PINON Jacques	X			ARRAULT David	X		
CHASSAT Vincent											

P = Présent / A = Absent / E = Excusé
Membres du comité directeur

Compte Rendu

Réunion du Comité Directeur
Club Housse Stade de Manthelan
10 Novembre 2014 – 20h00

1. Point sur l'organisation du BAL

Point sur les inscriptions


Dirigeant	Nbre enfants	Nbre adultes	Cout total	Payé
Alain (Séniors)	2	34	696	0
Hervé (Vétérans) / Jacques		12	240	80
Denis / Pascal	5	39	820	
Dominique (U7)	2	10	40	
David / Pascal (U11)	2	7	156	
Vincent (U13)		3	60	
Guillaume / Thomas (U9)		0		
David Arrault		8	160	
Jacques	2	9	196	
Stéphane		2	40	

Total

**124 adultes
13 enfants**

Point sur l'organisation

Actions	Qui	Quand	Combien	Observation
Commande des repas	Pascal H	Fait		
Commande du fromage	Anthony / Jacques	Fait	Coulommiers : 15 Chèvres : 15	
Commande du pain	Hervé	Samedi	50 baguettes	Manthelan
Tenue de la table d'entrée	Stéphane	Le jour même		
Encaissement des entrées	Stéphane	Le jour même		
Réalisation plans de table	Stéphane	Le jour même		
Achat nappes + serviettes + scotch	Stéphane / Jacques			

Montage des tables	Maximum de monde	Samedi – 9h00		
Commandes boissons	Jacques			
Affiche prix consommation	Eric			Maintien des tarifs 2014
Prévision fond de caisse	Dominique			400 €
Prévision de torchons + éponges	Dominique		10 torchons 5 éponges	
Prévision de décapsuleurs	Jacques			
Assiettes en plastique	Jacques			
Biscuits apéritif	Jacques			Cacahuètes / Chips
Service	Séniors			
Tenue de la cuisine	Alain / Marylène			
Tenue de la buvette	Eric / David			
Demande de vaisselle	Dominique		Fourchettes 150 Couteaux 150 Cuillère 150 Assiettes 300 150 verres 20 Carafes	
Remise des clés	Dominique	Vendredi soir		
Etat des lieux	Dominique et Eva	Vendredi soir		
Démontage - rangement	Tout le monde présent			

Arrivée livraison nourriture - 19h30
Présence des dirigeants - 19h00
Heure du service – 21h30

2. Retour sur les relances concernant les licences non payées

SENIORS	U18	U13	Vetérans
André Guillaume	Baillou Bastien	Roméro Nicolas	Guerrois David
Pellegrinelli Lorenzo	Guerois Thomas	Delabarre Erwann	Barreau Bertrand
Baron Simon	Bariller Remis	Blumm Yoann	
Burson Maxime	Bideau Nicolas		
Froux Martin	Brard Pierre		
Navard Théo	Fouassier Alexandre		
Perrotin Bastien	Foussier Louis		
Lamblettin grégory			
Philis Jake			

U9	DIRIGEANT	U7	U11
Daspremond	Cathelin Vivien	Pilet DIAZ enzo	Hervé Jules

Pedro		Vacher Boucher Sofian	
-------	--	--------------------------	--

Les relances doivent être faites au plus vite pour que les licences soient régularisées avant la trêve.

3. Permanence Séniors pour les matchs des 30/11 et 14/12

Equipe 1

Equipe locale	Recevant-visiteur	Date du match	Heure du match	Equipe adverse	Dirigeants
Manthelan-c.B	visiteur	16-nov-14	14h30	Saint Maure (Maillé)	Stéphane / Alain
Manthelan-c.B	visiteur	30-nov-14	15h00	Amboise Ac 2	Hervé / Alain
Manthelan-c.B	recevant	14-déc-14	15h00	Croix En Touraine	Pascal H / Eric / Alain

Equipe 2

Equipe locale	Recevant-visiteur	Date du match	Heure du match	Equipe adverse	Dirigeants
Manthelan-c.B 2	recevant	16-nov-14	14h30	Beaumont en Verron	Pascal / Denis / David
Manthelan-c.B 2	recevant	30-nov-14	15h00	Pouzay Es	Pascal C / Denis / Vivien / Jacques
Manthelan-c.B 2	visiteur	14-déc-14	15h00	Antogny Le Tillac 2	Vivien / Stéphane

4. Retour sur la réunion du 08/11 concernant la présentation des associations à la commune

Le Maire, a souhaité planifier des temps de rencontre avec toutes les associations de la commune et la mairie.

L'objectif de ces temps de rencontre est :

- Pour toutes les associations d'avoir la possibilité de se présenter au Maire et à une délégation du conseil municipal, en exposant son fonctionnement, ses objectifs et ses missions, ses difficultés, etc.
- Pour la nouvelle municipalité,
 - de prendre connaissance concrètement des activités des différentes associations de la commune,
 - de présenter le mode de fonctionnement souhaité entre les associations et la commune,

- de préciser et rappeler le rôle de la municipalité vis-à-vis des associations.

Eric et Nicolas ont donc assisté à cette réunion samedi 08 novembre à 11h00, pendant une heure environ, en même temps que l'association de Tennis et Sport attitude.

Ce qu'il faut retenir :

- Le tissu associatif de Manthelan est assez fort (25 associations actuellement).
- Le budget annuel n'est pas extensible (de l'ordre de 15000 € pour les subventions, soit environ 1.25 % du budget de fonctionnement de la commune).
- Les associations d'utilité publique sont la priorité en termes de subvention (APE, Association de cantine scolaire, etc).
- Désormais, une rencontre annuelle de ce type sera organisée chaque année, pour pouvoir échanger avec la municipalité et prévoir l'année à venir.
- Le Maire souhaite mettre en place une charte des associations à l'issue de toutes les rencontres pour clairement définir les principes de fonctionnement du partenariat associatif pour l'année 2015 :
 - Modalités de mise à disposition des salles,
 - Modalités de demandes des subventions avec la mise à disposition de supports, en prenant en compte un aspect plus large que le simple bilan comptable de l'association (Intégration de la dimension humaine et de l'importance du bénévolat dans la conduite de l'activité de fond de l'association).
 - La gestion des équipements, dont la charge relève de l'engagement municipal (Eclairage des installations, remplacement de filets, installations d'équipements sportifs), du fait.

Le Maire rappelle sur ce point, que de par leur nature municipale, les bâtiments et structures sportives communales sont mutualisables à toutes les associations et de ce fait, toutes les charges supplémentaires liées à l'utilisation des équipements sportifs ne doit pas relever du budget des associations, mais bien de celui de la commune.

5. Projet de courrier à faire à la mairie concernant une demande relative à nos installations

Dans le cadre de l'engagement communal décrit ci avant, il pourrait être envisagé de faire un courrier à la mairie pour demander la mise en place des équipements suivants :

1. Réfection de l'éclairage pour le rendre conforme

Changement des ampoules jaunes par des ampoules blanches dont la température de couleur est d'au moins 4000 K.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 1

Installation en nombre suffisant de lampadaires pour atteindre un éclairage suffisant de sorte à ce que le terrain puisse être homologué pour que les matchs puissent être joués le soir.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 1

2. Remplacement des filets des Buts à 8.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 1

3. Installation d'un banc de touche pour le délégué lors des matchs seniors.

En raison de la présence systématique d'un arbitre officiel lors de matchs de 3^{ème} division de l'équipe 1 des seniors, et de l'obligation du délégué de se situer entre les deux bancs de touches des équipes, il pourrait être envisagé d'installer rapidement un banc ce délégué, utile notamment en cas de pluie.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 1

6. Retour sur les travaux du groupe de travail concernant le groupement

Lors de la réunion de l'entente du 30 juin dernier, il avait été décidé de monter un groupe de travail pour avancer sur la constitution du groupement.

Pour rappel, ce groupe est constitué de :

- **Pour Ligueil** : Jeanne Marie Velluet / Delphine Dobosz / Gregory
- **Pour Manthelan** : Eric Deniau / Nicolas
- **Pour Sepmes** : François / Eric Deschene

Trois réunions ont déjà eu lieu :

- Une première réunion le 22 septembre dernier pour :
 - Valider le projet de statuts déjà travaillé lors de la saison dernière

- Construire le projet de règlement intérieur (Cf PJ)
- Une seconde réunion le 13 octobre dernier pour :
 - Définir les thématiques devant être travaillées
 - Définir le calendrier de montage du groupement
 - Définir les dates de réunion du groupe de travail
 - 7 dates entre novembre et Mai.
- Une troisième réunion le 3 novembre dernier pour :
 - Travailler sur un projet de politique de formation des éducateurs et des jeunes.

La prochaine étape consiste à concevoir le projet associatif demandé par le district, établi sur la structure du plan proposé par le [Guide du Groupement](#) mis à disposition par la FFF :

- Historique des clubs,
- Facteurs déterminants,
- Identité du groupement,
- Organisation technique,
- Gestion des infrastructures,
- Gestion des déplacements,
- Gestion administrative, financière et communication.

7. Présentation du calendrier avant transmission à l'imprimeur

Cf PJ.

8. Utilisation du terrain de Bossée

Pour rappel, un courrier de la commune de Bossée a été adressé à Eric en date du 23 octobre dernier, afin de préciser que la commune ne souhaitait pas renouveler la convention qui lie la commune à l'entente, sans une modification de cette convention, notamment en ce qui concerne la prise en charge par l'entente des frais relatifs aux dépenses d'électricité.

Eric a bien entendu répondu négativement à ce courrier, au motif que ce n'est pas aux associations d'équilibrer le budget d'une commune, mais bien l'inverse.

A défaut d'une entente sur ce point avec les élus de Bossée, l'entente n'utiliserait plus les installations de cette commune, les U13 reviendraient s'entraîner sur Manthelan.

Pour le moment Eric attend un retour de la municipalité de Bossée qui devrait nous parvenir vers fin novembre.

9. Prochaine date de réunion

Lundi 01 Décembre 2014 – 20h00

Le Président de l'ESMC

Eric DENIAU

Le Secrétaire de l'ESMC

Nicolas TOURNEMICHE